AVIS

Information/consultation sur le projet global de rapprochement France Bleu / France 3

Information/consultation du CSE central sur le projet de remplacement du nom France 3 par la marque générique france.tv

Les élus du CSEC de France Télévisions rappellent que le projet ICI s'inscrit dans un contexte de transformation majeure de l'audiovisuel public, marqué par une réforme inachevée et une forte incertitude politique. La mission confiée à SECAFI visait à éclairer le Comité Social et Économique Central sur les impacts organisationnels, humains et sociaux du rapprochement entre France 3 et France Bleu, ainsi que sur le changement de marque.

Fait particulièrement notable, la plupart des membres de **la direction générale sollicités par l'expert ont refusé de le rencontrer**, ce qui a limité la qualité et la profondeur de l'analyse.

Les élus ne comprennent pas cette posture de la direction, d'autant plus que cette information-consultation est le résultat d'une **décision de justice**. Ce choix alimente un climat de défiance et fragilise le dialogue social.

Le rapport met en lumière plusieurs points préoccupants :

- Une information-consultation jugée insuffisante, avec un document complexe, flou et difficile à interpréter, ne répondant pas pleinement à l'injonction judiciaire ;
- Une stratégie de conduite du changement centrée sur la marque ICI, sans articulation claire avec un projet organisationnel, ce qui alimente un sentiment de dissimulation et fragilise la confiance entre direction et salariés ;
- Des impacts concrets sur les conditions de travail, notamment une surcharge pour certains métiers (documentalistes, monteurs, journalistes) liée à la polyvalence accrue et à des tâches supplémentaires mal cadrées ;
- Une perte d'identité professionnelle ressentie par les salariés de France 3, notamment avec la disparition du nom historique et une confusion dans la communication externe et interne ;
- Des différences éditoriales, techniques et culturelles entre France 3 et France Bleu qui freinent la mise en œuvre d'une véritable synergie ;
- Une perception de fragilité du côté de France Bleu, avec des inquiétudes sur la pérennité des métiers et des acquis sociaux.

- Un dialogue social tendu, marqué par un **déficit de transparence et une absence de cadre clair** pour la concertation sur les évolutions à venir.

Au regard de ces constats, les élus du CSEC demandent :

- Une clarification immédiate et précises des intentions de la direction, en distinguant ce qui relève du contexte politique national et ce qui dépend des choix internes.

- La présentation d'un projet global mis à jour de la régionalisation de France 3, préalable indispensable à la mise en place d'un cadre de dialogue social structuré, transparent et régulier, permettant aux représentants du personnel d'être pleinement associés aux décisions impactant les organisations et les conditions de travail, ceci ne se substituant pas aux prérogatives des CSE.

- La reconnaissance et la préservation des identités professionnelles, en garantissant que la stratégie de marque ne se fasse pas au détriment de la singularité des médias (radio, TV, web), des métiers, des écritures, des équipes et des territoires.

- Une évaluation approfondie et partagée des impacts sur les métiers, les charges de travail et les conditions de travail, avec des mesures concrètes de prévention des risques professionnels.

Les élus prennent acte de l'engagement de la direction générale de présenter aux instances un projet global dans les meilleurs délais.

Avis adopté à l'unanimité des élus par 23 voix sur 23.

Les organisations syndicales CGT, FO, CFDT et SNJ s'associent.

Paris, le 2 octobre 2025